



## **AG TENNIS CLUB DE LUTECE du 10 décembre 2020**

Bonsoir et bienvenue à toutes et à tous pour cette assemblée générale bien particulière puisque qu'elle se déroule en distanciel, crise sanitaire oblige. Une première que nous espérons unique, ce qui voudrait dire que nous avons retrouvé une vie normale.

Tout d'abord nos pensées vont pour les personnes qui ont été touchées par ce virus et pour celles et ceux qui y ont laissés leur vie.

Bien évidemment cet exercice aura été marqué par l'impact des différentes mesures appliquées afin de limiter la propagation du virus dans la population, cela aussi bien sur le plan financier que vous exposera Christian lors de son rapport, qu'au plan de l'activité tennistique qui a particulièrement souffert des différents confinements et autres couvre-feux instaurés.

Débutées en mars, ces mesures n'ont été qu'une litanie de stop and go de mesures déstabilisant notre activité encore aujourd'hui. Nous avons essayé de communiquer au plus près auprès de nos adhérents des incessants ordres, contre-ordres, changements d'orientation des autorités qui ont conduits à ces bouleversements dans le paysage tennistique de notre club. Nous vous rappelons à cet effet que notre club n'est en aucune façon décisionnaire sur la poursuite ou non de l'activité sur ce site. Le centre des Lilas est une concession octroyée par la ville de Paris auprès du comité de Paris de tennis qui dépend lui-même des décisions de la direction de la jeunesse et des sports de Paris, du ministère des sports et même du préfet de Paris qui a toute latitude pour assouplir ou durcir les décisions prises. Avec très souvent des avis contradictoires ou des décisions certainement pas étayées par des écrits

officiels et pas toujours bien compréhensibles ( comment comprendre que l'on ne puisse pas mettre 4 personnes sur un court de tennis de 600 m) !

D'autant plus, circonstance aggravante si l'on peut dire, le centre des Lilas est classé ERPX c'est-à-dire considéré comme un espace clos recevant du public et donc soumis à des conditions sanitaires plus draconiennes.

Avec le comité de Paris, nous nous sommes battus, le terme n'est pas trop fort, afin de parvenir à un accord pour l'ouverture des courts en terrasse, ce qui a permis de limiter un minimum, je le sais, les désagréments de la situation. Même si une interdiction reste toujours possible.

Tout cela pour vous dire que la direction du club a toujours été fortement impliquée et n'a pas compté ses heures, malgré ce que certains ont pu penser, pour permettre la poursuite de notre sport dans les conditions les moins mauvaises possibles.

A cet effet, je voudrais remercier toute l'équipe enseignante et notamment Stéphane et Philippe qui ont constamment modifié et organisé du mieux possible la pratique de l'activité au gré des changements d'orientation sanitaire ainsi que les professeurs qui ont joué le jeu pour permettre d'effectuer des cours de rattrapage jusqu'à mi-juillet.

Sur le plan financier nous avons souhaité, alors que rien ne nous y obligeait, dédommager nos adhérents qui n'avaient pu avoir la totalité de leurs cours dispensés. Ce qui a été fait en fin de saison pour un montant global de 84,000 €. Montant partiellement compensé par les mesures de chômage partiel et de baisses de charges décidées par le gouvernement ainsi que par un remboursement des locations de terrains auprès du comité de Paris. Pour un résultat déficitaire de 18,000 € cette année.

Compte tenu des conditions actuelles, nous espérons pouvoir procéder de la même manière cette année, sans toutefois mettre en péril la situation financière du club.

Si la situation engendrée par la Covid a été bien évidemment le principal sujet de préoccupation du club ce ne fut pas la seule. L'an passé lors de l'AG je vous avais indiqué que nous avions, en accord avec le comité de Paris, travaillé sur un projet de couverture du court en terre battue. Le choix s'était porté sur une couverture rigide avec une surface en résine souple rappelant celle de notre court intérieur et avait été présenté au service de l'urbanisme de la ville de Paris qui avait été son accord sur ce projet de même que la direction de la jeunesse et des sports. Mais le vendredi 13 mars (prémonitoire), jour également de la

fermeture du centre pour le premier confinement, l'architecte du centre apposait son veto au titre du respect de la propriété intellectuelle à sa réalisation pour motif qu'il « causerait un grave préjudice à l'architecture de l'ensemble et porterait atteinte à l'intégrité et à l'esprit de sa création ». Dès que la situation sanitaire le permettra nous ne manquerons pas de relancer le projet et de voir avec l'architecte les conditions de la réalisation de ce projet qui permettrait d'avoir un 3<sup>e</sup> terrain couvert à temps complet, pas inutile par les temps qui courent.

Je laisse la parole à Christian pour le rapport financier.

## RAPPORT FINANCIER

Comme vous pouvez vous en douter le compte de résultat fait la part belle si l'on peut dire au covid.

Nous avons voulu montrer l'impact de la crise sur le compte de résultat en indiquant en charges le remboursement effectué par le club auprès de ses adhérents alors que l'on aurait pu diminuer le poste de recettes correspondant ainsi qu'en produit les mesures de chômage partiel.

Je vous indique quelques faits notables en dehors de l'impact Covid

En charges

Hausse des Achats due en début d'année aux achats de tee shirt enfants et équipement professeurs

Services extérieurs locations en baisse. Pas de rencontres par équipes  
Frais de réception Après la forte hausse du poste liée aux 90 ans du club l'an passé les dépenses sont particulièrement faibles puisque les animations ont été limitées aux seuls TMC de début d'année  
Frais tournoi pas tournoi open  
Cabinet platinum hausse due aux déclarations de chômage partiel

Frais personnel. Poste en quasi stabilité malgré la hausse du nombre des stages . Cela provient de l'impact de la baisse des charges urssaf

Remboursement covid pour 84.000 € qui souligne l'effort financier du club pour ne pas trop pénaliser les adhérents

En produits

Hausse notable des stages

Pour un résultat déficitaire de 18,000 €

### **RAPPORT SPORTIF 2020**

Comme vous pouvez tous l'imaginer, le rapport sportif de cette année 2020 est très particulier et sera donc moins dense que les années précédentes. En raison de la pandémie de la Covid-19, la plupart des compétitions ont du être annulées, ou n'ont pu aller à leur terme.

Je tiens néanmoins à remercier toute l'équipe pédagogique qui a su s'adapter aux difficultés de cette saison tronquée : Manue Ely, Morgan Cossard, Alexandar Djordjevic, Audren Salaün, Eliot Letang, David Lalloum, William Makengo, Malo Vantilcke, ainsi que Philou, Julien et Daniel pour les remplacements. Pour la saison à venir, nous avons employé de nouveaux enseignants : Arnaud Congar, Matthieu Beringer et Tom Escallier qui est en formation CQP Educateur Tennis.

Nous avons reconduit notre Groupe Avenir Club, dont Alexandre est le responsable, pour dynamiser la compétition chez les moins de 11 ans. Nous sommes très satisfaits des résultats accomplis par les enfants de ce groupe, malgré cette année compliquée. Je tiens donc à féliciter Alexandre, Audren et Manue qui interviennent tout particulièrement avec les plus jeunes compétiteurs du club.

Malgré le manque de compétitions de la saison 2020, je vais vous exposer brièvement tous les résultats de cette année.

### **Tout d'abord, à titre collectif**

Sur le 17 équipes seniors engagées, seules 5 ont pu aller au terme de leur Championnat respectif :

- L'équipe 1 35 ans messieurs a fini 5ème sur 6 en Excellence ( Qualificatif aux Championnats de France)
- L'équipe 55 ans a terminé à la 3ème place en 2ème division.
- L'équipe Camus 45 ans ( Dames ) est arrivée 4ème de sa poule.
- L'équipe Caren 55 ans (Hommes) s'est qualifiée pour la phase Nationale en septembre à Arcachon.
- L'équipe de doubles Beust-Contet 50 ans (mixte) s'est qualifiée pour la phase Nationale en septembre à Arcachon.

### **A titre individuel**

80 femmes classées, dont 1 en 2nde série, et 12 en 3ème serie.

224 hommes classés, dont 6 en 2nde série, et 46 en 3ème serie.

Parmi les progressions les plus notables :

Hubert Dupont monte de 15 à 4/6, Morgan Cossard monte de 15/3 à 15.

Championnats de Paris individuels 3ème série : Sidonie Hervé, Finaliste, qualifiée pour les Championnats de France à Roland Garros.

En guise de conclusion, je tiens à souhaiter une bonne santé à tous, ainsi qu'à leurs proches, en espérant que nous pourrons reprendre les compétitions de façon normale pour la saison 2021.

Pour le tennis féminin loisir qui chaque année engage des équipes en « raquettes FFT » et en double « les Parisiennes », seule cette dernière compétition a pu avoir lieu avec deux équipes engagées qui n'ont pu sortir de leur poule.

Sans questions diverses l'assemblée générale se termine à 21h30.